



Diocèse de Bordeaux

Préparer et célébrer le mariage

Texte d'orientations pastorales

Sommaire

1 UN REGARD DE FOI SUR CEUX QUI DEMANDENT LE MARIAGE	4
2 UNE NOUVELLE DONNE SOCIALE ET RELIGIEUSE	6
3 ORIENTATIONS PASTORALES	7
Accueillir et discerner	7
Préparer en diversifiant nos propositions	8
Célébrer	10
Accompagner les couples	12
ANNEXES	15

ORIENTATIONS CONCERNANT LA PASTORALE DU MARIAGE

Ce texte du Conseil presbytéral prend en compte les évolutions qui marquent aujourd'hui la nuptialité (constitution des couples) dans notre société française. Il se veut résolument accueillant à la diversité des situations.

Il invite à mettre au premier plan des préoccupations de la communauté ecclésiale l'accueil pastoral des couples dans leur grande diversité. Au moment où beaucoup font d'autres choix que le mariage, il veut souligner le positif de ceux qui font le choix de se marier et de se marier à l'église. Il appelle à porter un regard de foi sur ces fiancés et sur leur démarche.

Ces rencontres avant le mariage devraient être un lieu d'approfondissement de la conscience de ce qu'implique le mariage (les cinq piliers), et un moment de découverte de ce qui est en jeu dans le sacrement de mariage. En effet, dans ce sacrement, le Christ se propose comme le compagnon de route du couple et c'est par ces signes de sa présence qu'il met au cœur de la communauté ecclésiale (l'Écriture, l'Eucharistie, la communauté rassemblée) qu'il se donne lui-même à rencontrer.

Le mariage peut être le lieu d'une proposition de la foi, d'une première annonce, d'un approfondissement spirituel. Pour certains, la préparation au mariage pourra également être le lieu de l'invitation au baptême, à la confirmation, au sacrement de pénitence et de réconciliation.

Si les rencontres avec le prêtre et avec un couple sont tout à fait importantes, on privilégiera, quand cela sera possible, les rencontres de préparation qui regroupent plusieurs fiancés.

Le texte, enfin, invite à donner toute sa place au contact direct avec les textes de l'Écriture. Il invite également à redécouvrir le nouveau Rituel du mariage de 2005 et à relire les points de repère de la Commission épiscopale de Liturgie de 1996.

Dans chaque ensemble pastoral, j'invite les prêtres, les diacres et toutes les personnes engagées dans cette préparation au mariage à travailler ces Orientations et à voir ensemble, sous la responsabilité du doyen, comment les mettre davantage en œuvre. Diverses questions pourront ainsi être prises en compte : question de la surcharge des célébrations et de l'entraide mutuelle, renouvellement des équipes de préparation au mariage, proposition d'une première annonce de la foi ou d'une découverte de la foi chrétienne... Les services diocésains du Catéchuménat et de la Pastorale familiale apporteront également leur concours à cette pastorale du mariage.

Puissent ces Orientations servir à l'annonce de la Bonne Nouvelle du Christ sur l'amour humain !

Bordeaux, le 4 juillet 2012



✠ Jean-Pierre Cardinal RICARD,
Archevêque de Bordeaux
Evêque de Bazas

PRÉAMBULE

Entre le baptême des petits enfants et la célébration des funérailles, la célébration du « mariage à l'église » constitue, sur le chemin de la vie, l'un des repères essentiels de tous ceux qui se considèrent comme faisant partie de la famille de l'Eglise Catholique. Mais l'évolution des mentalités autour du mariage et de la famille amène tous ceux qui reçoivent ces demandes et qui s'engagent dans la préparation de ce sacrement à se poser des questions sur leur pratique.

C'est à eux que ce texte veut s'adresser : prêtres, diacres, laïcs, membres des équipes de préparation au mariage.

1 / UN REGARD DE FOI SUR CEUX QUI DEMANDENT LE MARIAGE

11/ Chaque année, en France, 256 000 unions civiles sont célébrées, 175 000 conventions de PACS sont signées¹ ; par définition, le nombre des couples qui s'unissent sans recourir à aucune institution est inconnu, mais on sait que depuis 2007, le nombre d'enfants nés hors mariage dépasse les 50%.

A côté de cela, 78 000 mariages ont été célébrés à l'Eglise Catholique², soit un peu moins de 20% des unions connues.

On peut toujours se lamenter sur le malheur des temps – mais on peut aussi considérer qu'il y a ici une chance ou une grâce pour l'Eglise, pour l'annonce de l'Evangile : chaque année, près de 78 000 jeunes couples viennent demander à l'Eglise de les aider à célébrer leur union, à réfléchir aux enjeux d'un engagement pour la vie, à saisir la dimension « spirituelle » - en un sens large, sûrement, en un sens chrétien, souvent – de l'acte qu'ils vont poser.

1 : Chiffres INSEE de 2009

2 : Précisément 77 664 en 2009 selon le site de l'Eglise Catholique en France

Car la « Bonne Nouvelle » c'est précisément que dans une ambiance culturelle massivement individualiste et rivée à l'immédiat, des jeunes veulent s'engager et dans le temps et devant des institutions (Etat, Eglise). Par le fait même de leur démarche dans notre contexte culturel ils proclament que pour être libre, il faut aimer vraiment c'est-à-dire s'engager dans le temps et donc devant des institutions. Ils vivent, en le sachant plus ou moins confusément, la dynamique pascale : « Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis » (Jn15,13).

12/ Nous voulons d'abord les accueillir avec un regard de foi.

Le mariage est un appel et un don de Dieu ; le Christ lui-même le présente comme un acte de Dieu : « Que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni » (Marc 10, 2-16). Notre attitude fondamentale consistera donc à chercher ce qui manifeste Dieu dans ce que vivent cet homme et cette femme, et à les aider à le réaliser, à en prendre conscience, et à le mettre en œuvre.

La foi, avant d'être un énoncé théologique, est une attitude de confiance et de point d'appui. Il s'agit pour nous d'être sensibles à la confiance qu'ils vivent : entre eux, à l'égard de Dieu et à l'égard de l'Eglise. Il s'agit aussi de croire que Dieu nous précède en eux.

Souvent ils ne sont pas pratiquants de l'Eglise et de nos assemblées, beaucoup sont dans des situations familiales complexes, il n'est pas rare qu'un des deux ne soit pas catholique ou baptisé, ou que la partie catholique n'ait pas eu de catéchèse. Ils arrivent donc souvent avec la crainte d'un jugement ou même d'un rejet. Les accueillir avec sympathie, créer une relation de bienveillance, sont les premières exigences du tout premier rendez-vous, les difficultés n'étant jamais traitées au téléphone mais toujours dans une rencontre.

2/ UNE NOUVELLE DONNE

La situation des croyants dans la société, la conjugalité, l'attitude envers la sexualité et la fécondité, le statut de l'enfant, le Droit lui-même : nous avons le sentiment d'assister à des évolutions très rapides, dont les conséquences se font sentir dans les rencontres pastorales. Enumérons ici quelques points saillants de ces évolutions :

- la disparition des fiançailles – au sens traditionnel du mot ; la plupart des couples vivent ensemble avant le mariage, souvent plusieurs années ;
- les sites de rencontre sur internet ont remplacé les bals de village (!)
- il n'est pas rare que les conjoints aient déjà vécu une (ou plusieurs) unions, avec ou sans mariage civil – ou PACS – parfois avec un enfant ;
- l'évolution des mœurs ainsi que la jurisprudence semblent aboutir à un affaiblissement croissant du lien conjugal (le divorce est fréquent et facilité) tandis que la société et la loi privilégient le lien parental : le bien et l'avenir de l'enfant ;
- la célébration proprement dite du mariage, et la fête qui la suit, sont l'objet de nombreux mois de préparation – et engagent des frais importants ; les conjoints souhaitent personnaliser « leur » cérémonie et leur fête ; des sociétés leur proposent même leurs services pour organiser un mariage « à la carte » ;
- du point de vue de la foi et de la « formation chrétienne », les situations sont de plus en plus variées : chrétien pratiquant et priant, baptisé non-catéchisé, chrétien d'une autre Eglise (mariage « mixte »), non-baptisé, qui peut être musulman, bouddhiste, ou tout simplement issu d'une famille gagnée par une certaine indifférence religieuse, mais lui-même parfois très ouvert à la foi (mariage avec « disparité de culte ») ;
- beaucoup de jeunes semblent attendre un rite qui serait comme une étape de passage au plan humain, mais pas un sacrement ;
- notons enfin, du point de vue pastoral, la difficulté que crée la 'concentration' des mariages en certains lieux, et dans des périodes réduites.

3/ ORIENTATIONS PASTORALES

A/ ACCUEILLIR

1/ Accueillir et discerner

Celui qui accueille pour la première fois un couple désirant se marier a une double tâche :

- Faire connaissance, créer un climat de confiance, expliquer comment on se prépare au mariage ;
- Engager un premier entretien pastoral pour repérer les éléments de la situation humaine et religieuse du couple et lui faire ensuite une proposition adaptée.

C'est une équipe qui accueille, composée du prêtre ou du diacre et de laïcs formés.

Partant en effet avec un a priori de bienveillance et attentifs à porter un regard de foi sur ceux qui viennent demander le mariage, il nous faut repérer la variété des situations mentionnées ci-dessus et adapter en conséquence nos propositions :

- aux baptisés « pratiquants » qui souhaitent un approfondissement spirituel ;
- aux baptisés non-catéchisés : quel type d'annonce de la foi ?
- aux baptisés non-confirmés : comment proposer un parcours vers la confirmation ?
- aux mariages « *dispars* » (un catholique avec un non-baptisé)
- aux personnes ayant vécu une ou plusieurs unions précédentes. S'il y a eu mariage 'seulement civil', on doit cependant considérer qu'un engagement public a été pris. Par ailleurs, noter que le mariage civil de deux personnes non-baptisées est considéré comme valide par l'Eglise catholique.
- aux couples ayant déjà un ou des enfants.

on sera attentif à la disponibilité intérieure nécessaire pour s'engager dans une préparation qui peut faire « *bouger les choses* » en profondeur ;

si l'on insiste sur un délai souhaitable (tant de mois...) entre la demande et la célébration, il faudra que ce temps soit nourri par de vraies propositions ;

parfois pointe un problème de 'cohérence' entre prêtres : si l'on apprend que l'un a 'refusé' le mariage, il faudra évidemment s'enquérir auprès de lui des raisons de ce refus.

2/ Disparité entre paroisses

Certaines paroisses doivent assumer beaucoup – ou trop – de mariages, et d'autres en célèbrent peu – ou pas du tout.

C'est au sein de chaque ensemble pastoral que devrait s'organiser la concertation entre prêtres en vue d'une meilleure répartition.

3/ Les questions financières

Il faut envisager une répartition plus équitable du casuel et des quêtes :

- quand le mariage n'est pas célébré dans la paroisse où il est préparé, on suggèrera aux époux une participation pour la préparation au mariage ;
- si un prêtre est accueilli pour venir célébrer un mariage, il recevra une indemnité de déplacement de la part du demandeur (époux ou curé de la paroisse).

B/ PRÉPARER

1/ Répartir et diversifier nos propositions

Dans les secteurs, dans les paroisses :

Pour tous, il faut prévoir un parcours minimum et des moyens appropriés :

- La relation entre l'histoire de leur amour et le sacrement de mariage.
- Les « cinq piliers » du mariage (liberté du consentement, indissolubilité du lien, fidélité pour toute la vie, accueil des enfants, leur éducation chrétienne, rayonnement du couple dans la société)
- Déclaration d'intention ou Projet de vie.
- Mise en contact avec la Parole de Dieu
- Accueil et participation à l'eucharistie dominicale.

Il faut aussi **préciser la durée de ce parcours-type**, par exemple : 2 journées ou demi-journées.

Les équipes de préparation au mariage, au sein d'un ensemble pastoral, auront tout intérêt à se rencontrer pour confronter leur expérience et mettre en commun des projets.

Pour les **baptisés non-catéchisés**, c'est au niveau de l'**ensemble pastoral** qu'il faut prévoir plusieurs sortes de propositions :

- soit l'intégration à un parcours catéchuménal ;
- soit des rencontres avec des parents préparant le baptême de leur enfant ;
- soit encore la participation à une journée paroissiale ou à un pèlerinage...
- les couples ayant déjà un ou des enfants pourront être invités aux rencontres d'éveil à la foi des tout-petits.

Au niveau diocésain :

- pour les baptisés « *pratiquants* » qui souhaitent un approfondissement spirituel : on proposera un **temps de recollection** à Verdelaix, au Broussey, au Rivet, à la Solitude...
- il faut maintenir les **journées diocésaines** de préparation au mariage proposées par la Pastorale Familiale ;
- des **sessions diocésaines** sont organisées par la Pastorale Familiale pour répondre à certaines des difficultés évoquées ci-dessus (communication dans le couple, régulation des naissances...).

On veillera à les faire connaître et à accompagner ceux que l'on envoie ainsi vers telle ou telle proposition.

2/ Proposer la confirmation

Pour les personnes n'ayant pas été confirmées, on pourra inviter :

- soit à se joindre à un groupe local 'classique' de préparation à ce sacrement ;
- soit à se joindre au groupe du catéchuménat diocésain qui propose un parcours spécifique à ceux qui participent déjà régulièrement aux activités de la communauté chrétienne. Ce parcours comporte quatre rencontres entre novembre et juin (dont la recollection prêchée par l'évêque au mois de février).

3/ Proposer le sacrement de réconciliation

Pour certains couples, la célébration du mariage religieux peut être vécue comme point de départ d'une nouvelle étape de vie chrétienne. Cela peut venir après des périodes difficiles dans les relations humaines. Il ne faudrait pas hésiter à proposer aux fiancés de recevoir, avant leur mariage, le sacrement de la réconciliation. C'est là une façon profonde de relier le mariage à leur baptême, ce dernier étant fondamentalement le sacrement de la conversion à la nouvelle alliance. L'alliance matrimoniale sera, pour ces chrétiens, leur état de vie pour réaliser leur vocation baptismale³.

4/ Articuler rôle du prêtre (du diacre) et rôle des laïcs

Il y a d'abord la différence entre celui qui s'est engagé dans le célibat « à cause du Royaume des Cieux », et ceux qui ont été « *unis par Dieu dans le mariage* » ; ou encore entre « *ministre ordonné* » et membre laïc du peuple de Dieu. Mais ces différences n'entraînent en aucun cas une séparation entre celui qui serait chargé de témoigner de la foi et ceux qui se cantonneraient dans les réalités de la vie de couple. La richesse de ces entretiens tient au contraire aux différentes manières de vivre la foi et d'en témoigner.

³ : Cf. Commission épiscopale de liturgie : Pastorale sacramentelle, Points de repère I, Ed. du Cerf, 1996, p 89.

C/ CÉLÉBRER

1/ Le rite et les personnes :

La liturgie de l'Eglise est porteuse de la Tradition de la foi (*lex orandi, lex credendi*) : nous devons être attentifs aux **exigences d'une célébration** digne de ce nom, et savoir en expliquer la signification : se reporter aux notes pastorales du rituel.

D'un autre côté, nous rencontrons le désir légitime des époux de 'personnaliser' la célébration de leur mariage. Nous devons préciser suffisamment tôt le cadre de la célébration et nos exigences, puis dialoguer sur la possibilité d'introduire musique, chansons, textes profanes...

On n'acceptera le recours à des 'professionnels' (chanteurs, musiciens, voire 'organiseurs d'événements') que dans la mesure où ils entrent dans les exigences de la liturgie catholique.

« Pour témoigner de cette Alliance (du Christ et de l'Eglise - manifestée dans l'union sacramentelle d'un homme et d'une femme), **les lectures bibliques** ont une place centrale et ne peuvent être remplacées par des lectures non bibliques, voire profanes. C'est Dieu qui s'adresse à son peuple lorsque sa Parole est proclamée dans l'assemblée chrétienne. Si l'on souhaitait employer des textes non bibliques (religieux ou profanes), ce devrait être à d'autres moments de la célébration : accueil, prédication, prière des époux, action de grâce. Encore ne faudrait-il pas le réaliser seulement pour faire plaisir, en satisfaisant une demande qui ne serait pas en harmonie avec le mystère d'Alliance célébré dans le sacrement de mariage, ou même qui serait en contradiction avec la Parole de Dieu proclamée ⁴ ».

« Parfois **le lieu de la célébration** pose un problème. (...) Certaines demandes sont exprimées pour célébrer dans une chapelle. La raison en est bien souvent l'intérêt du site. Il faut faire comprendre la motivation profonde qu'il y a de célébrer le mariage dans une église paroissiale, car c'est le lieu normal du baptême, de la confirmation et de l'assemblée eucharistique dominicale ⁵ ».

2/ Mieux connaître le rituel

Le rituel du mariage promulgué en 2005 n'est peut-être pas toujours connu et exploité comme il le mériterait. Rappelons qu'il contient :

- célébration du mariage au cours de la messe
- célébration du mariage en dehors de la messe
- célébration du mariage entre une partie catholique et une partie catéchumène ou non-chrétienne.

4 : Ibid., p 91.

5 : Ibid. p 94.

Et aussi :

- un rituel de bénédiction des fiancés
- un rituel de bénédiction des époux au cours de la messe pour l'anniversaire de leur mariage
- des prières spéciales pour des catéchumènes qui se marient civilement, ou pour des néophytes déjà mariés.



3/ Célébrer l'Eucharistie ?

« Certains jeunes chrétiens désirent célébrer l'Eucharistie comme un témoignage sur la place de ce sacrement dans leur vie de couple. D'autres choisissent, par respect pour la diversité religieuse de leurs invités, de ne pas le faire. Pour eux tout spécialement (et pourquoi pas pour les invités qui le souhaiteraient ?), il serait pensable de prévoir, selon une périodicité variable, une assemblée dominicale où les jeunes mariés de la paroisse seraient conviés et où l'on prierait spécialement avec eux et pour eux. (...) Le choix de l'Eucharistie et donc de la communion eucharistique devra être réfléchi en tenant compte tout spécialement des invités qui ont de plus en plus tendance à pratiquer la communion de convenance sociale lors de telles célébrations. ⁶ »

6 : Ibid. p 91-92.

4/ Célébrer ensemble baptême (d'enfant) et mariage ?

« Célébrer les deux sacrements ensemble ne peut qu'amener à dévaluer l'un ou l'autre. La règle doit donc être de célébrer les deux sacrements à des dates différentes, et de faire une préparation propre à chacun d'eux. Si cela n'est vraiment pas possible, il faut maintenir l'exigence de préparations séparées, et célébrer les sacrements l'un après l'autre. »⁷

D/ ACCOMPAGNER

« Favoriser le dialogue dans le couple est aujourd'hui une priorité absolue. Trop de couples croient se parler mais leurs sujets de conversation sont trop souvent centrés sur la vie matérielle et quotidienne et gommant l'essentiel : leur vie de couple. Le temps d'un vrai dialogue en couple ne s'improvise pas, cela peut parfois être vraiment difficile ; ce n'en est pourtant pas moins essentiel. (...) »

Lors de la préparation au mariage, les couples ne sont pas en état d'entendre les mises en garde. Et trop souvent, lorsqu'ils auraient besoin d'un soutien, ils sont trop désemparés pour aller directement vers un prêtre ou un conseiller conjugal. Ce constat suppose qu'un accompagnement soit envisagé en paroisse ou au niveau des diocèses.

Plusieurs pistes peuvent être envisagées : il serait peut-être possible dans les paroisses à la fin d'une messe de rentrée de prendre contact avec les jeunes couples pour les informer de ce que proposent les diocèses à leur intention, de leur présenter les différents mouvements qui pourraient les aider à consolider leur couple et à approfondir leur vie de foi. (...) »

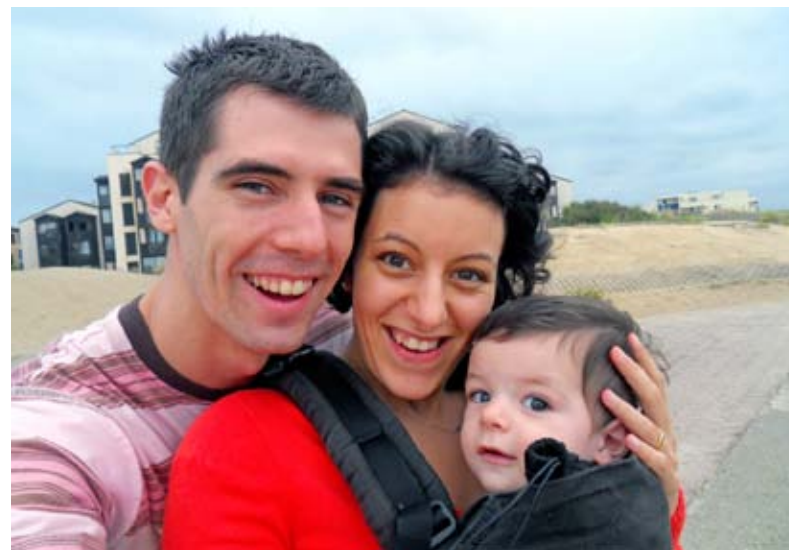
Les temps de préparation au baptême ou aux autres cérémonies consacrées aux enfants sont aussi des moments privilégiés pour être attentifs à ces jeunes couples. Ce sont des moments où ils ont envie de vivre en vérité leur sacrement de mariage et où ils sont plus réceptifs aux conseils.

Des cycles de conférences peuvent aussi être envisagés en relation avec des cabinets de conseillers conjugaux sur la nécessité d'une bonne communication dans le couple et tous les sujets qui fondent la vie d'un couple.

Une information bien pensée et relayée par tous les canaux de communication actuels sur les sessions organisées par différents mouvements pour permettre au couple de souffler peut aussi répondre aux besoins de couples qui traversent des difficultés plus ou moins grandes. ⁸»

⁷ : Ibid., p 50.

⁸ : Témoignage de Rémi et Françoise Gaussel, END, Paris.



1/ Les groupes de jeunes couples en paroisse

Certains jeunes couples, actifs dans leur paroisse, souhaiteront créer un groupe de partage avec d'autres. Les naissances successives seront l'occasion de joies partagées, même si elles posent aussi quelques problèmes pratiques ! Chaque groupe trouvera son rythme en jouant avec les éléments suivants : partage du repas, prière commune, relecture de vie, thème de réflexion. De temps en temps, un engagement au service de la communauté, par exemple l'animation d'une messe dominicale, fournira une belle occasion de témoignage.

2/ Les propositions des mouvements et communautés :

- **Equipes Tandem** pour jeunes couples mariés ou non, plus ou moins proches de l'Eglise, en recherche d'une vie conjugale plus riche : voir END.
- **Equipes Notre-Dame** « Vivez votre couple dans la Foi » : équipes de couples réunis avec un conseiller spirituel pour une vie conjugale enrichie sous le regard du Christ.
- Groupes de réflexion « **Alpha-couple** » : 8 soirées sur le dialogue conjugal : voir Cana.
- **Vivre et Aimer** – Week-ends pour couples
- **Amour et vérité** - Communauté de l'Emmanuel
- **Sessions « Cana »** - Communauté du Chemin Neuf
- **B'ABBA**

3/ Les lieux d'écoute de conseil conjugal :

- CLER Amour et famille : 05 56 44 14 05

4/ Célébrer les anniversaires de mariage :

Le rituel du mariage propose une messe propre pour les 25^e, 50^e, et 60^e anniversaires de mariage.

On peut aussi envisager, avec l'accord des époux, de prononcer la bénédiction spéciale au cours de la messe dominicale, ce qui ne peut que contribuer à mettre en honneur ce sacrement aux yeux de toute une communauté.



ANNEXES

ANNEXE 1/ DOCUMENTS OFFICIELS UTILES SUR LE MARIAGE :

- Catéchisme de l'Eglise Catholique : n° 1601-1666.
- YOUCAT – Catéchisme pour les jeunes : n°260-271
- Préliminaires du Rituel romain de la célébration du mariage : p 13-22.
- Code de Droit Canonique : n°1063-1165.
- Directoire canonique et pastoral pour les actes administratifs des sacrements, p147-218
- Commission épiscopale de liturgie : Pastorale sacramentelle, Points de repère I, Ed. du Cerf, 1996.
- Commission familiale de l'épiscopat : Entretien pastoral en vue du mariage, Centurion-Tardy, 1990.

dans le cas particulier du mariage entre un(e) catholique et un(e) musulman(e), on pourra avoir recours au dossier des « Documents épiscopat » d'avril 1999 (« Catholiques et musulmans : fiches pastorales ») et aussi proposer de rencontrer un « couple mixte », par l'intermédiaire du délégué diocésain pour les relations avec l'Islam.

ANNEXE 2/ DES OUTILS POUR PRÉPARER LA CÉLÉBRATION :

Fêtes et saisons

- Notre mariage à l'église
- Le mariage, parlons-en

Collection Théo poche – Droguet Ardant

- Guide pour préparer votre mariage, Michel Dubost

Signes d'aujourd'hui

- Célébrer notre mariage

Droguet & Ardant - EDIFA

- Parcours Promesse d'amour. Trois volumes et un DVD

Panorama

- Pour se préparer au mariage
- Hors série n°27 Avril 1998

Edition CRER

- DVD "Le bruit court que le bonheur est possible"

Editions de L'Atelier

- La fête de notre mariage
- Le couple (textes non bibliques)
- L'amour (textes non bibliques)

Les Centres de Préparation au Mariage (CPM) ont un site :

www.preparation-mariage.info/ et proposent aussi divers outils dont :

- « Aujourd'hui se marier à l'église – 2 oui pour la vie » (un hors-série)
- un DVD : « Préparation au mariage » : conçu comme un outil pour les rencontres avec les jeunes couples.

